

L'Aiglevilloise

La lettre d'information semestrielle de la commune d'Aigleville – Numéro 8 – Décembre 2006

Edito

Le chapitre du patrimoine naturel, ouvert dans le précédent numéro avec les vieux arbres de la commune, se prolonge aujourd'hui avec les mares de notre village.

Nous vous communiquons également, le bilan financier des travaux d'aménagement du carrefour de la mairie.

Cette année encore, le Père Noël ne nous a pas oublié. Vous pourrez le croiser dans l'après-midi du dimanche 17. Après sa venue, quelques jours nous sépareront des fêtes de fin d'année que nous vous souhaitons de passer agréablement...

La Rédaction

La Rédaction

Isabelle Bessac
Béatrice Vallengelier
Serge Gueguen
Patrick Ménard

Mise en page
AZILIS

L'Aiglevilloise est éditée par la mairie d'Aigleville.

L'Aiglevilloise
Mairie d'Aigleville
1 rue André Rouillé
27120 Aigleville
aiglevilloise@azilis.com



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dans les prévisions de travaux, je vous avais parlé de la restauration et de l'agrandissement de notre mairie, malheureusement la demande de subvention n'a pas été retenue cette année. Le Conseil Municipal a réitéré cette demande qui, nous l'espérons, aboutira en 2007.

Au titre de la dotation globale d'équipement, nous avons également déposé un dossier pour la restauration de la rue Julien Quelvée qui est en très mauvais état, sans ces aides, il ne nous est pas possible de faire face à de telles dépenses, il faudra donc être patient.

L'année 2006 se termine, les fêtes de fin d'année arriveront, je vous les souhaite heureuses et joyeuses

*Michel Ménard
Maire d'Aigleville*

Sommaire

Page 2

Les Mares...

Page 3

Les Mares (suite)

Page 4

Travaux, civisme,
Informations pratiques

Une mare, c'est quoi ?

Les spécialistes parlent à propos de la mare d'hydro-système clos, uniquement alimenté par le ruissellement superficiel. Plus simplement, il s'agit d'un plan d'eau stagnante de petite superficie (quelques dizaines à plusieurs milliers de mètres carrés). Au-delà, on parle plutôt d'un étang ou d'un lac.

Les apports d'eau de pluie compensent plus ou moins, selon les années, les pertes par évaporation, infiltration dans les berges et prélèvements par l'homme et les animaux. En période de sécheresse, une mare peut perdre toute son eau. Mais les dimensions et l'emplacement de la plupart des mares ont été déterminés empiriquement en fonction de la taille du "bassin versant" qui les alimente, afin qu'elles ne débordent pas en hiver et ne se tarissent pas en été.

Pourquoi, aujourd'hui, s'intéresser aux mares ?

En Haute-Normandie, nul ne peut ignorer l'existence des mares tant elles font partie du paysage rural traditionnel, donc de notre patrimoine. D'autre part, en tant que petits plans d'eau disséminés sur le territoire, elles conservent leur intérêt à plus d'un titre : régulation du ruissellement des eaux de pluie, rôle de véritables réserves biologiques pour la faune et la flore aquatiques, pôles d'intérêt pour la population, notamment les pêcheurs et les enfants.

(Suite page suivante...)

Les Mares...

Partie intégrante du patrimoine de Haute Normandie, notre commune en compte aujourd'hui pas moins d'une demi-douzaine... Les connaissez-vous toutes ?



Mare privée située dans la ferme Le Tensorer.

C'est une des plus grandes d'Aigleville.



Cette mare communale toute proche de la mairie, très envasée, n'a que 20 cm d'eau !



Sa forme rectangulaire fait son originalité.

On peut apercevoir cette mare privée en empruntant le Chemin des Vignes entre la RD70 et la RN13 après les Sablons.



Les canards du printemps ont grandi...

Ils ont définitivement adopté notre mare communale.



Tarie par la sécheresse de 1976, des munitions de la seconde guerre mondiale furent retrouvées dans cette mare communale.



Par le passé, les femmes du village se rendaient à cette mare privée pour y laver le linge.

Cette coutume a donné son nom au Chemin de la Fontaine.

Autrefois, notre village connaissait encore bien davantage de ces mares... Celles-ci feront l'objet d'un prochain numéro de l'Aiglevilloise...

Pourquoi, aujourd'hui, s'intéresser aux mares ? (suite)

Malgré cela, les mares sont menacées. Dans notre région, 90% d'entre elles ont disparu en un siècle, suite à une désaffection généralisée conduisant à leur abandon, à leur transformation en dépotoir ou à leur remblaiement. On en dénombre encore 14 000, et même si l'on en "bouche" encore quelques unes ici ou là, la tendance s'inverse : depuis une vingtaine d'années, particuliers, associations et collectivités locales prennent conscience de l'intérêt des mares, de la nécessité de les restaurer ou même d'en créer de nouvelles.

Les mares sont-elles protégées par la loi ?

En général, non. Tout propriétaire a le droit, s'il en a l'envie, de boucher une mare se trouvant chez lui. De même, un maire peut, en toutes circonstances, faire procéder, au comblement d'un mare s'il la juge insalubre ou dangereuse, ces concepts étant très flous. En revanche, s'il veut assurer la conservation d'une mare d'intérêt général, en domaine privé il n'a pas d'autre solution que de la faire classer au Plan d'Occupation des Sols.

Etat Civil

Naissances

Laly Hamdi est née le 11 juillet 2006

Théophile Branchu est né le 27 août 2006

Décès

M. Eugène Jungo-Leblond est décédé le 19 octobre 2006 au Plessis Sainte Opportune (27).

Nous avons malheureusement omis sur le dernier numéro de faire figurer l'avis de décès de Mme Jeanne Monpays, ancienne conseillère municipale de la commune durant 18 ans, décédée le 11 décembre 2005 à Evreux. Nous présentons toutes nos excuses à sa famille et à ses proches.

Agenda

Père Noël

Le Père Noël rendra visite aux enfants sages le dimanche 17 décembre à 15h00 devant l'école. Il repérera les rues du village en compagnie des habitants et réunira tout le monde à la Grange autour d'un goûter et d'un vin chaud.

Colis des Anciens

Le Comité des Fêtes et la Municipalité, comme tous les ans, n'oublieront pas les personnes de 65 ans et plus résidant à Aigleville.

Travaux carrefour de la mairie et RD70

Nous vous livrons le bilan financier de cette opération de travaux de sécurité:

Coût total des travaux : 186 287,63 €ht :

- Part départementale : 167 658,87 €ht (soit 90 %)
- Part communale : 18 628,76 €ht (soit 10 %)

A cela il faut ajouter à la charge de la commune des frais d'étude payés en 2002 et 2005 à hauteur de 10 340,25 €ht, le déplacement d'un candélabre pour 1 004,64 € ht et l'aménagement de quatre entrées côté pair de la rue pour un montant de 2 923,02 €ht.



Travaux à venir

Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et renforcement du réseau d'eau potable sur la fin de la rue Quelvée et chemin de la Fontaine.

Civisme : les quads...

Nous informons les passionnés de motos et quads que les champs ne sont pas des terrains de cross. Ce sont des propriétés privées, "gagne-pain" des agriculteurs.

Toutefois il est possible de circuler dans les rues du village, sans les considérer comme un circuit de Formule 1, mais en modérant sa vitesse.

Le conseil municipal

Maire :
Michel Ménard

1^{er} adjoint :
Gérard Brantes

2^{ème} adjoint :
Alain Le Tensorer

Conseillers :
Isabelle Bessac
Jean-Marie Dumont
Serge Gueguen
Sébastien Le Tensorer
Jean-Paul Medam
Béatrice Vallengelier

La Mairie est ouverte les lundi et jeudi de 17h30 à 18h30.

Mairie d'Aigleville
1 rue André Rouillé
27120 Aigleville
tél : 02.32.26.10.80

Le comité des fêtes

Président :
Jean-Marie Dumont
Vice président :
Serge Gueguen
Secrétaire :
Patrick Ménard
Membre :
Antoinette Ogier

Collecte des ordures

Poubelles vertes et jaunes : tous les vendredis matins.

En cas de jour férié dans la semaine, la collecte est décalée au samedi matin.

Commerçants ambulants

Boulangerie (Abdahla)
tous les jours vers 8h30

Charcuterie (Gohel)
mercredi vers 14h00

Charcuterie, boucherie, épicerie, traiteur (Chéron)
mardi vers 13h00

L'équipe de rédaction de l'Aiglevilloise remercie les entreprises d'Aigleville qui participent financièrement à l'impression de ce numéro.



6, rue Julien Quelvée
27120 Aigleville

Port. 06 17 93 02 69